Document de notification - Mouvements/transferts transfrontières de déchets

cerfa
N° 14131*01

1. Exportateur - notifiant N° d'enregistrement : 33305026400194
Nom : PAPREC France
Adresse : 5-7, Rue des Piliers de la Chauvinière
44800 SAINT HERBLAIN France
Personne à contacter : VERGER Carolanne
Tél. : +33 240169779 Télécopie :
Courrier électronique : carolanne.verger@paprec.com

2. Importateur - destinataire N° d'enregistrement : ESB98426554
Nom : KRONOSPAN
Adresse : SL Barrio de Costaneres S/N
09199 BURGOS Espagne
Personne à contacter : GONZALEZ Alvaro
Tél. : 00 34 947 484 900 Télécopie : 00 34 947 483 713
Courrier électronique : alvaro.gonzalez@kronospan.es

3. Transporteur(s) prévu(s) N° d'enregistrement :
Nom (7) : Voir annexe des transporteurs
Adresse :

Personne à contacter :
Tél. : Télécopie :
Courrier électronique :
Moyen de transport (5) : R

4. Producteur(s) des déchets (1) (7) (8) N° d'enregistrement : 343403531 02676
Nom : COVED 03
Adresse : Lieu Dit Villenue
03190 MAILLET FR - France
Personne à contacter : FALLOURD Jean-Mathieu
Tél. : 00 33 470 02 03 24 Télécopie :
Courrier électronique : jean-mathieu.fallourd@paprec.com
Lieu et procédé de production (6) : Bagnac sur Cele
Tri et broyage du bois

10. Installation d'élimination (2) : ☐ **ou installation de valorisation (2) :** ☒
N° d'enregistrement :
Nom : KRONOSPAN
Adresse : SLBarrio de castaneres S/N
09199 BURGOS Espagne
Personne à contacter : GONZALEZ Alvaro
Tél. : +34.947.484.900 Télécopie :
Courrier électronique : a.gonzalez@kronospan.es
Lieu effectif de l'élimination/de la valorisation : BURGOS

3. N° de notification : FR 2022 003002
Notification concernant
A.i) Transfert unique : ☐ ii) Transferts multiples : ☒
B.i) Élimination (1) : ☐ ii) Valorisation : ☒
C. Installation de valorisation bénéficiant du consentement préalable (2) (3) Oui ☐ Non ☒

4. Nombre total de transferts prévus : 150

5. Quantité totale prévue (4) :
Tonnes (Mg) : 2400,000
m³ :

6. Période prévue pour le(s) transfert(s) (4) :
Premier départ : 05.07.22 Dernier départ : 04.07.23

7. Type(s) de conditionnement (5) : 9 Vrac en bennes à fond mouvant
Prescriptions spéciales de manutention (6) : Oui ☐ Non ☒

11. Opération(s) d'élimination / de valorisation (2)
Code D / R (5) : R3
Technique utilisée (6) : Fabrique de panneaux de particules

Motif de l'exportation (1) (6) : Valorisation de bois classe AB

12. Dénomination et composition des déchets (6) : Bois de classe AB :
Bois et dérivés : 99.5%
Métaux et gravillons : 0.5%

13. Caractéristiques physiques (6) : 2

14. Identification des déchets (indiquer les codes correspondants)
i) Convention de Bâle - annexe VIII (ou IX s'il y a lieu) : -
ii) Code OCDE (si différent de i)) : AC170
iii) Liste des déchets de la CE : 19 12 07
iv) Code national dans le pays d'exportation :
v) Code national dans le pays d'importation :
vi) Autres (préciser)
vii) Code Y : -
viii) Code H (6) : -
ix) Classe ONU (6) :
x) N° d'identification ONU :
xi) Dénomination ONU :
xii) Code(s) des douane(s) (SH) : 4401.39

15. a) Pays/États concernés, b) numéro de code des autorités compétentes s'il y a lieu, c) points précis d'entrée ou de sortie (point de passage frontalier ou port)

État d'exportation/d'expédition	État(s) de transit (entrée et sortie)						État d'importation/de destination
a) FR - France							ES - Espagne
b) F							ES9
c) BIRIATOU							IRUN

16. Bureaux de douane d'entrée et/ou de sortie et/ou d'exportation (Communauté européenne):
Entrée : Sortie : Exportation :

17. Déclaration de l'exportateur / du notifiant / du producteur (1) :
Le soussigné certifie que les renseignements indiqués sont exacts et établis de bonne foi. Je certifie également que les obligations contractuelles écrites prévues par la réglementation ont été remplies et que le mouvement transfrontière est ou sera couvert par toutes les assurances ou garanties financières éventuellement requises.
Nom de l'exportateur / du notifiant Sté France ARMANGES Date : 31/05/22 Signature :
Nom du producteur COVED 03 Date : 31/05/22 Signature :

18. Nombre d'annexes jointes : 17

RÉSERVÉ AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES

19. Accusé de réception délivré par l'autorité compétente des pays d'importation - de destination / de transit (1) / d'exportation / d'expédition (9) :
Pays :
Notification reçue le :
Accusé de réception transmis le :
Nom de l'autorité compétente :
Cachet et/ou signature :
LA JEFE DEL SERVICIO DE RESIDUOS Y SUELOS CONTAMINADOS 15.6.22
Fdo.: Elena Junco Ruiz

20. Consentement écrit (1) (8) au mouvement accordé par 28.6.2022
l'autorité compétente de (pays) :
Consentement accordé le : au
Consentement valable du : 5.7.22 9.7.23
Conditions particulières : Non ☐ Si oui, voir case 21 (6): ☐
Nom de l'autorité compétente :
Cachet et/ou signature :
LA JEFE DEL SERVICIO DE RESIDUOS Y SUELOS CONTAMINADOS
Fdo.: Elena Junco Ruiz

21. Conditions particulières au consentement ou raisons de l'objection

Requis par la convention de Bâle.
En cas d'opération R12/R13 ou D13-D15, joindre aussi s'il y a lieu les renseignements correspondants sur installations R12/R13 ou D13-D15 concernées et les installations R1-R11 ou D1-D12 concernées.
A remplir pour les mouvements dans la zone de l'OCDE et seulement dans les cas visés par B ii).
Joindre une liste détaillée en cas de transferts multiples.

(5) Voir les codes dans la liste des abréviations et codes ci-jointe.
(6) Joindre des renseignements plus détaillés s'il y a lieu.
(7) Joindre une liste s'il y a plusieurs producteurs.
(8) Si la législation nationale l'exige.
(9) Le cas échéant dans le cadre de la décision de l'OCDE.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et au suivi de la présente déclaration. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la direction générale de la prévention des risques du ministère chargé de l'environnement.